

18 AVRIL 2009

CES « SAINTS » VENUS D'OUTRE-MANCHE

PAR YVES JEZEQUEL

La Bretagne armoricaine possède la réputation d'avoir la plus grande densité de « saints » au kilomètre carré parmi toutes les régions d'Europe, si je puis ainsi m'exprimer. On en dénombrerait, en effet, environ huit cents, ce pourquoi la Bretagne est présentée comme la « Terre des Saints ».

Il convient de rappeler que le titre de « saint » est très courant en un temps où la canonisation par le Pape n'est nullement nécessaire pour qu'un personnage soit considéré comme « saint » après sa mort. Pour mémoire, ce n'est qu'à partir de 1234 que l'exclusivité en est réservée au Saint Siège.

Alors, direz-vous, quel critère permet de qualifier de « saints » des personnages que Rome n'a jamais expressément désignés comme tels ? C'est fort simple, tous les « saints » d'avant 1234 sont acceptés par Rome. J'ajouterai que, sur le plan canonique, tous les « élus » sont des saints, et c'est même à cause de cela que le Premier Novembre est la fête de tous les saints, la Toussaint.

Dans la pratique, avant cette disposition, c'est à l'évêque dont dépend le lieu où le « saint » est réputé en tant que tel par la ferveur des fidèles qu'il appartient de décréter s'il est légitime de vouer un culte à sa mémoire..

Au sujet des quelques points que je vais développer, je tiens, avant tout, à préciser qu'il n'entre aucunement dans mes intentions de m'attaquer aux croyances que chacun a la liberté d'avoir. Par définition, tout ce qui est métaphysique échappe totalement à la science, et, pour simplifier le propos, nul ne peut prétendre démontrer l'existence, ou la non-existence, de Dieu. Notre science peut chercher à expliquer le « comment » des choses, mais le « pourquoi » lui est inaccessible. Des êtres physiquement dotés par la nature d'un commencement et d'une fin ne sont pas « programmés » pour comprendre la notion d'infini. Tout au plus peuvent-ils en faire le thème d'une réflexion philosophique.

En revanche, les aspects, disons, matériels, des religions et des diverses croyances, peuvent constituer un sujet d'étude, éventuellement critique, pour les historiens et les ethnologues, par exemple les rituels, les traits physiques et moraux attribués aux diverses divinités, aussi bien qu'aux « saints » vénérés par nombre de Chrétiens.

Les questions que l'on peut se poser sur les aspects particuliers du christianisme dans les pays du Nord-Ouest de l'Europe peuvent suivre le plan ou plutôt, l'ordre d'évocation suivant.

L'expansion du christianisme

Apparu au Moyen Orient, dans un environnement monothéiste, le christianisme va bénéficier de l'organisation de l'Empire Romain et de ses voies de communication pour se répandre dans le monde antique.

Circonstances favorables, en principe : l'Empire Romain accepte toutes les religions, les intègre dans une forme de syncrétisme, et pourtant le christianisme va subir ce que ses prosélytes qualifieront de « persécutions » Le problème vient du fait que, quelle que soit la religion pratiquée, il est une chose que les autorités romaines exigent de tous ceux qui vivent dans le cadre de l'Empire : respecter la pratique du culte officiel « envers Rome et Auguste », c'est-à-dire adhérer aux valeurs fondamentales sur lesquelles est fondée Rome. Refuser cela c'est se mettre en dehors des lois de la cité, ce qui, aux yeux des autorités, justifie des poursuites. Or les Chrétiens, décrétant qu'ils détiennent la seule vérité, affirment ne vouloir adorer qu'un seul Dieu, et refusent ce qu'ils définissent comme une compromission avec l'erreur, attitude qui confine à une forme d'intégrisme.

Cependant, il serait excessif de croire que les persécutions s'exercent sans trêve ni relâche jusqu'au règne de l'Empereur Constantin. Il y a de longues périodes de tolérance de fait, et de rares et brefs paroxysmes. Pendant ce temps, le christianisme progresse, et dans des groupes très divers de la société, ce qui permet de

comprendre pourquoi il fait son chemin en dépit des obstacles [Cette période a été remarquablement évoquée dans une série d'émissions diffusée sur la chaîne « ARTE »]

C'est à partir du commencement du IV^e siècle qu'avec l'Empereur Constantin (qui se convertit en 312) le christianisme bénéficie, bien plus que de l'indulgence, de la faveur des autorités impériales, et c'est l'Empereur Théodose qui fera, en 391, du catholicisme tel qu'il est défini par le Concile de Nicée la religion officielle de Rome. Pour l'anecdote, rappelons que, le christianisme se répandant plus vite dans les villes que dans les campagnes, l'on en arrive à qualifier de « pagani », c'est-à-dire « paysans », avec un sens péjoratif, les gens restés attachés aux anciennes croyances, désormais combattues par les autorités, et c'est de là que vient le terme de La Grande Bretagne étant (sauf la Calédonie) une province romaine, il est tout à fait normal qu'elle soit chrétienne en même temps que le reste de l'Empire.

Les migrations Bretonnes vers l'Armorique

L'époque du Bas Empire est caractérisée par des invasions, le plus souvent terrestres, mais évidemment, en ce qui concerne les îles Britanniques, elles surviennent de la mer.

Originaires des régions situées entre l'estuaire du Rhin et la péninsule danoise, Jutes, Frisons, Angles et Saxons arrivent moins en conquérants qu'en colons désireux de s'installer sur des terres plus sûres et plus riches que celles qu'ils délaissent sur le continent. Le danger le plus important est celui que représentent les Scots d'Irlande, qu'une mer étroite sépare des ou... relie aux côtes occidentales de la Grande Bretagne. Habiles à naviguer dans leurs « curraghs » de cuir graissé tendu sur une carcasse de bois, ces Scots pillent la frange côtière, raflent des esclaves – et c'est ainsi que le futur Saint Patrick –un Breton de Grande Bretagne ! Sera enlevé avant de devenir l'un des évangélistes d'une Irlande restée druidique parce qu'ayant échappé à la conquête romaine Or, face à ces razzias, les Britto-Romains ne disposent plus du soutien de l'armée romaine, retirée au début du V^e siècle pour défendre des régions de l'Empire considérées comme encore plus vitales.

Certains de leurs dirigeants dont celui que les chroniques de l'époque nomment Vortigern agissent à l'instar des Romains et engagent des auxiliaires Saxons. Mal leur en prend, car les terres offertes auxdits Saxons ne leur suffisent bientôt plus, d'autant qu'il en arrive de nouveaux. Quant aux Scots, ils imposent leur domination à ces Pictes du Nord que désormais le Mur d'Hadrien ne contient plus. Divers royaumes se forment, combinant, selon les lieux et les circonstances, Bretons, Saxons, Angles Frisons, Jutes, Scots et Pictes. Cette période est également celle où un chef – ou une famille de chefs - va faire face aux divers envahisseurs. Ce sont ces temps que l'historien britannique John Morris, rejetant l'expression habituelle de « Dark Ages » (« Ages sombres »), préfère nommer « Arthur Age ». En effet, ce que certains considèrent souvent comme une belle légende, mais seulement une légende, a ses origines dans cette période où la conquête saxonne marque indubitablement un temps d'arrêt, ce qui est confirmé par l'« Anglo-Saxon Chronicle ». C'est la même période qui voit les Mérovingiens asseoir leur autorité sur une partie de l'ancien Empire Romain, et là, personne n'oserait objecter qu'il ne s'agit que d'une simple légende. Ces événements ne constituant pas l'essentiel de notre propos, essayons de comprendre pourquoi et comment des Bretons vont migrer de Grande Bretagne vers la péninsule armoricaine.

Dès le III^e siècle, des Bretons sont invités, par les Romains, à venir s'installer sur les côtes de la Manche, et notamment celles d'Armorique, ceci afin de créer des colonies militaires pour protéger cette frange littorale contre d'éventuels envahisseurs Saxons. C'est dire que ces Bretons, loin de faire partie des « invasions barbares », sont, en tant que citoyens de l'Empire Romain, parfaitement habilités à s'y installer. Il est certain que l'abandon par Rome de la Grande Bretagne et surtout l'insécurité résultant des invasions tant par les Scots que par les « Saxons » - terme qui regroupe Angles, Frisons, Jutes et Saxons proprement dits, car il semble que ceux qui se désignent entre eux comme « Angles » sont dénommés « Saxons » par leurs voisins – va conduire un certain nombre de Bretons à quitter leur île et à rejoindre ceux qui partagent leurs origines dans les terres offertes par Rome. Cette migration va s'étendre sur trois siècles, du IV au V^e siècle d'abord, puis au VII^e siècle. Combien de migrants ? Les chiffres varient, selon les auteurs, de 50.000 à 150.000. Notons que le territoire de la Bretagne actuelle abrite vraisemblablement, à cette époque, environ 300.000 âmes. Qu'en conclure ? D'abord, que les immigrants sont assez nombreux pour que leur langue s'impose naturellement dans la partie occidentale, qui est celle où l'immigration est la plus massive, et cela d'autant plus que la langue gauloise, langue celtique elle aussi, n'est pas très éloignée du breton, et qu'elle n'a pas encore disparu devant le latin (de la même façon que le français a mis fort longtemps à supplanter le breton, et encore surtout à partir du moment où son enseignement devient obligatoire, c'est-à-dire à partir des lois scolaires de Jules Ferry). Moins implantée, dès le départ ; dans la moitié orientale de la péninsule, la langue bretonne, bien que souvent présente dans nombre de toponymes, laissera se développer le parler « gallo ». En tous cas, cette diversité des

langues en Bretagne apporte un sérieux argument en faveur d'une action déterminante de l'arrivée des dialectes brittoniques des migrants comme origine de la langue bretonne face à la thèse qui voudrait que la langue bretonne fût essentiellement d'origine gauloise.

Les moyens de la migration sont on ne peut plus classiques : deux types de bateaux existent

- Le navire de bois doté d'une seule voile carrée, héritier du « ponto » celtique, décrit par César dans le chapitre consacré aux Vénètes dans le « De Bello Gallico ».
- et le « curragh », terme irlandais déjà évoqué plus haut, dont les qualités nautiques testées par Tim Severin en 1976 – 1977, dans le « Brendan Voyage », de l'Irlande jusqu'à Terre Neuve, en passant par les îles Féroé, l'Islande et le Groenland démontrent la robustesse, confirmée depuis, entre autres, par la navigation du « Sant Efflam » des côtes septentrionales de la Grande Bretagne jusqu'à Landévennec, en 1999.

La traversée, en elle-même, ne prend pas beaucoup de temps et ne présente pas de difficultés majeures : avec une bonne brise de Nord-Ouest, le voyage de la Domnonée insulaire à la Domnonée armoricaine ne prend pas beaucoup plus de vingt-quatre heures. Il est certain que des « royaumes » comportent des territoires sur les deux rives de la Manche.

Que savons-nous des « saints » ?

Tout ce qui précède nous conduit à la question formulée dans le titre : qui sont ces « saints » ?

Ils sont omniprésents dans la toponymie, que ce soit dans les noms en plou, en tre, en lan, ou enloc dont nous supposons que nos lecteurs ont une connaissance suffisante pour qu'il soit superflu de les redéfinir ici. Tous les ouvrages d'Histoire de Bretagne en exposent clairement l'origine. Ce point étant acquis, doit-on en déduire que l'éponyme d'une paroisse en soit le fondateur ?

Il est des documents qui devraient nous éclairer sur les « saints », ce sont les « Vitae ». Je suivrai M. Bernard Merdrignac quant à l'utilisation de ce terme afin d'éviter que le mot « Vie » n'accrédite ces récits en tant que biographies marquées du sceau de l'authenticité, alors qu'il ne faut pas confondre l'histoire... et...l'hagiographie.... Je demande pardon à mes lecteurs pour cet horrible calembour, mais je n'ai pu résister à la tentation, et puissent les si nombreux « saints » de Bretagne intercéder en ma faveur !!! En tous cas, les textes nous présentent des personnages issus de familles dirigeantes, ce qui semble logique, l'exercice du pouvoir spirituel comme celui du pouvoir temporel revenant à ceux qui détiennent la puissance et la richesse.

Or ces « Vitae » constituent, en dehors de la toponymie, la seule source les concernant.

On sait que la quasi-totalité des lettrés sont sinon des prêtres, en tout cas des « clercs ». La langue de l'Eglise est le latin, et l'on peut dire que la civilisation romaine a perduré, par sa langue, pratiquement jusqu'à nos jours, et en grande partie parce que l'enseignement dispensé, par une Université longtemps aux mains des



Statue à la Cathédrale de Tréguier

« clercs », puis par des ordres tels que celui des Jésuites. En fait, jusqu'au XVIII^e siècle, les classes cultivées connaissent mieux Athènes et Rome que les Gaulois et les Francs !!!

Les « Vitae » sont truffées de clichés empruntés à des auteurs latins, notamment à Virgile, dont l'Énéide a inspiré la « Vita » de « saint » Pol Aurélien. Soit dit en passant, au cours des siècles suivants, des auteurs comme Geoffrey de Monmouth voudront accréditer l'origine « troyenne » des Bretons de Grande Bretagne, par un certain Brutus, descendant d'Énée et Ronsard commettra une « Franciade » où le Troyen Francus joue le rôle de fondateur de la France !!! Il est évident que la rigueur nécessaire à l'analyse historique ne constitue pas le principal souci des auteurs des « Vitae ». Pour parler familièrement, il faut du « sensationnel », du « miraculeux » bien plus que du quotidien. De plus, les hagiographes ont tendance à se copier mutuellement, ou, si l'on préfère une vision moins péjorative, à puiser dans un fonds commun, fait d'emprunts à la Bible, et même, plus ou moins consciemment, d'éléments mythologiques transmis par les textes antiques que je viens d'évoquer, sans compter les traditions populaires d'origine « païenne » christianisées, en quelque sorte, par leur agrégation à cet ensemble que ses auteurs destinent à l'édification des fidèles. Finalement, ces documents nous éclairent davantage sur la mentalité de leurs auteurs que sur les sujets qu'ils sont supposés relater.

De plus, les « Vitae » ne semblent pas antérieures à la première moitié du IX^e siècle, c'est-à-dire à une époque où le pouvoir du Royaume Franc vise à étendre sa domination en Bretagne, en affirmant la prééminence de l'évêché de Tours et en substituant les rites de l'Eglise Romaine à ceux de l'Eglise Celtique, par exemple en ce qui concerne la fixation de la date de Pâques, et l'interdiction de la « tonsure celtique » que pratiquent les moines venus d'Outre-Manche qui se voient imposer la règle bénédictine. La seule « Vita » datable du début du VIII^e siècle au plus tard est la première « vita » de « saint » Samson Autrement dit, les textes les plus anciens ont disparu, c'est-à-dire ceux qui, écrits par des témoins ayant connu les personnes concernées seraient sinon obligatoirement plus crédibles, au moins plus propres à refléter la société monastique des premiers siècles.

Au début du XVII^e siècle, un Dominicain de Morlaix, le Père Albert Le Grand (c'est son patronyme, et non un titre honorifique) reprend toutes les « Vitae » et les publie, sans chercher à y distinguer le vraisemblable de ce qui ne l'est pas, et c'est pourquoi, au début du XVIII^e siècle, le Bénédictin Dom Lobineau va revoir et corriger la copie d'Albert Le Grand. Pour une correction, c'en est une, et sévère, car il dénonce ce qu'il dénonce comme une crédulité excessive à ses yeux et finalement plus nuisible qu'utile quant à l'édification des fidèles, ce qui pourtant avait été le but du pauvre Albert Le Grand, ainsi rejeté sans autre forme de procès. C'est le début du Temps des Lumières, et, si elle veut ne pas trop prêter le flanc à la critique, mieux vaut pour l'Eglise renier, si j'ose dire, ce qu'elle avait encouragé. Il reste de cela des pièces de l'art religieux figurant les si nombreux « saints », dont les statues les représentent si conformément aux évocations des « Vitae » revues par Albert Le Grand qu'il est probable que ce sont ses écrits qui guident la main des artistes et c'est vers eux que se tourneront les yeux des populations bretonnes. En dehors de ces portraits faits d'après des récits de seconde – ou de troisième – main, et des « Vitae » qui les inspirent, que savons-nous réellement des « saints » ?

Il existe des vestiges archéologiques. Les plus connus, sur la côte nord de la « Domnonée » se trouvent sur l'île Lavret, dans l'archipel de Bréhat. Son nom n'est pas d'origine bretonne, mais d'origine grecque. Lavra ou Laura désigne un monastère chez les moines d'Egypte dont le grec est la langue liturgique, (le copte étant la langue populaire à cette époque d'avant l'islamisation du pays), « laurea insula », telle est l'appellation de l'île Lavret, Cela prouve que des relations existent entre les chrétientés monastiques d'Orient et celles d'Occident. Pourquoi s'en étonner ? Jérusalem, ville sainte des Chrétiens est un but de pèlerinage,



Voyage de saint Brendan (manuscrit allemand)

particulièrement pour des moines dont la vie entière est vouée à la religion. Qu'il en résulte qu'un monastère breton soit désigné par le même vocable usité en Orient n'a rien pour surprendre, sauf ceux qui s'imagineraient que l'on ne voyage pas dans l'Antiquité ou le Haut Moyen Age. Mais l'on n'a pas toujours la même chance qu'à Lavret ; tout simplement parce que les constructions les plus anciennes se trouvent englobées, lorsqu'elles ne sont pas remplacées, par des constructions postérieures, comme le « Forn Modez », toujours dans l'archipel de Bréhat, dont le soubassement est probablement contemporain de celui dont il porte le nom, mais qui est d'évidence remanié vers le XII^e siècle. Les fouilles de Landevennec s'avèrent fort instructives, également.

Des « saints » aux exploits légendaires

Si l'archéologue et l'historien peuvent, grâce aux monuments et documents authentifiés reconstituer le passé, il en est tout autrement à partir du moment où l'on s'aventure dans les domaines confinants aux croyances. Un exemple : selon les Evangiles et le Credo, Jésus aurait été engendré par l'Esprit Saint et serait né d'une vierge, aurait multiplié des pains, changé l'eau en vin, ressuscité des morts, marché sur les eaux du Lac de Tibériade, guéri des malades jugés incurables etc...etc...et, surtout, après sa crucifixion, serait ressuscité trois jours après sa mort.

Que des chrétiens aient doté leurs « saints » de la faculté d'imiter leur divin modèle en faisant des miracles de la même nature n'a rien de surprenant. Les peuples ont toujours considéré que ce qui distingue les dieux des humains est de faire ce que l'homme. C'est pourquoi la traversée s'opère parfois de façon peu courante, par exemple dans des auges de pierre, sur des rochers où le « saint », en méditation, est transporté par le flot et n'en prend conscience qu'à son arrivée, à moins que ce ne soit un tas de goémon qui joue le rôle du rocher sans doute jugé plus crédible, car plus susceptible de flotter.

Les « Vitae » sont, plutôt que de réels documents historiques, des sources utiles et culturellement intéressantes. Une fois que l'on a élagué toute la floraison plutôt poétique et édificatrice des fables, tous les « miracles » quelque peu imaginaires, ce qui reste, ce sont les racines du christianisme tel que l'apportent les immigrants. Il n'y a pas forcément de raisons de mettre en doute l'existence historique de la majorité de ces « saints », sauf lorsque l'analyse historique le démontre, lorsque leur nom ne peut être confirmé par plusieurs documents, par exemple, ou lorsqu'il est évident que les récits le concernant relèvent de la légende (c'est le cas de « saint » Efflam, entre autres, mais il est hors de propos de dresser la liste des « saints » et « saintes » improbables) Et encore, la mémoire collective peut confondre plusieurs personnages éventuellement homonymes en un seul ou, inversement, attribuer à plusieurs intervenants des aventures considérées comme appartenant au même individu.

Souvent, le voyageur en quête de sanctification personnelle cherche, à l'instar des moines orientaux, des « déserts » propices à l'érémisme. Le terme ne désigne pas nécessairement des lieux privés de végétation, plutôt rares en Armorique, mais des endroits isolés, dont les îles, qui conviennent parfaitement aux anachorètes. La mer peut également jouer ce rôle, mais les voyages telles les navigations de Saint Brendan (ou Brandan) concernent, non des ermites, mais des groupes.

L'objectif des moines peut s'avérer tout autre que la méditation dans l'isolement, et les cénobites s'organisent en communautés monastiques appelées à prendre de l'extension à la faveur de donations en leur faveur par des seigneurs locaux, eux-mêmes souvent issus de l'immigration bretonne. Leur rôle sera de réorganiser la vie religieuse dans cette Armorique en train de se transformer en Bretagne. En fait, il serait excessif de présenter cette terre comme « païenne » alors qu'elle a fait partie de l'Empire Romain et donc dotée d'une organisation chrétienne. On peut admettre que la dissolution des structures de l'Empire a probablement distendu les rapports entre les autorités, tant civiles que religieuses, et la population. L'arrivée d'immigrants, avec leur propre encadrement, à la fois temporel et spirituel, modifie sans nul doute les rapports avec les autorités préexistantes, et la mémoire collective attribuera aux « saints » venus de la mer l'expansion de la Foi en des terres dépeintes comme abandonnées de Très symboliques sont dans cette optique les combats contre des dragons. Que penser, en effet, de la destruction de dragons particulièrement redoutables ? En dehors de survivants des périodes géologiques où les dinosauriens sont omniprésents, mais, en aucun cas, contemporains de l'Homme, il reste à en chercher l'origine dans les mythes et les légendes. Rappelons d'abord que les mythologies du monde entier sont fertiles en exemples de ce thème ; Pour mémoire, la Grèce antique nous offre l'Hydre de Lerne, et Persée délivre la belle princesse Andromède d'un monstre marin. La statuaire gallo-romaine comporte en divers lieux, et notamment en Bretagne, des « cavaliers à l'Anguipède » (statue visible à Plouaret) dont il est probable qu'ils sont à la base de traditions locales évoquant des monstres plus ou moins apparentés aux reptiles. Si nous pensons que les connaissances en matière de littérature antique constituent l'apanage de ces lettrés que sont les auteurs des « Vitae », rien d'étonnant à ce qu'ils émaillent leurs propos

édifiants de telles aventures. Pensez-ils que le combat du « saint » contre le dragon figure la lutte du Bien contre le Mal, comme celle de l'Archange Michel contre Lucifer ? C'est possible, et il est incontestable que c'est ainsi qu'ultérieurement les prédicateurs exploiteront cet aspect des « Vitae ». Mais je voudrais attirer l'attention des lecteurs sur une interprétation de ce mythe par M. Bernard Merdrignac, argument que je résumerai en ces termes : « saint » Samson et la quasi-totalité de sa famille entrent dans les ordres, abandonnant de ce fait les fonctions temporelles que cette famille détient jusque-là. Le dragon n'est pas un adversaire mais leur emblème : que l'on songe à Arthur Pendragon, au dragon rouge qui orne le drapeau du Pays de Galles ! Est-ce que l'on placerait un symbole maléfique sur un drapeau ou un blason ? En réalité, lorsque « saint » Samson « intime au dragon l'ordre de mourir, c'est que son rôle de protecteur du clan est devenu inutile. Cette interprétation du cas de « saint » Samson peut vraisemblablement s'appliquer à un grand nombre de « saints » sauroctones. Le dragon tutélaire est présent dans nombre de mythologies, notamment en Extrême Orient, le serpent fait fréquemment partie des divinités protectrices chez les Indo-Européens, L'aspect chthonien de ces créatures, correspondant au fait qu'ils symbolisent les racines des peuples, leur confère un aspect « infernal », au sens étymologique, mais souvenons-nous que « les Enfers » désignent, dans les mythes classiques, le monde « d'en dessous » et non le séjour des réprouvés. La diabolisation des « enfers » résulte de l'oubli, voire de la négation, de la complémentarité entre le monde d'au-dessus et le monde d'au-dessous, présentés comme le « Ciel » et l' « Enfer ».

Des « saints » céphalophores

Ici, nous nous retrouvons en pleine mythologie celtique. Le culte de la tête coupée, déjà évoqué par des auteurs antiques, et confirmé par les plus récentes découvertes archéologiques, est un usage, non pas spécifique des seuls Celtes, mais bien inscrit dans les rituels de cette civilisation. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que cela se retrouve sous forme de « saints » ou de « saintes » décapité(e)s et poursuivant leur mission, avec leur tête sous le bras ou entre les mains. Ce genre de thème se retrouve d'ailleurs bien en dehors de la Bretagne, ce que l'héritage Gaulois explique aisément.

Toutes ces légendes nous conduisent à nous poser une question quant à la façon dont nos ancêtres percevaient leurs « saints », et qui est du même ordre que celle qui est traitée par Paul Veyne dans un petit (par le volume, mais dont le contenu est très intéressant) ouvrage intitulé « Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ? ».

Ce qu'il écrit page 123 va me servir de conclusion.

Cette vérité est fille de l'imagination. L'authenticité de nos croyances ne se mesure pas à la vérité de leur objet. Encore faut-il en comprendre la raison, qui est simple : c'est nous qui fabriquons nos vérités et ce n'est pas « la » réalité qui nous fait croire. Car elle est fille de l'imagination constituante de notre tribu. S'il en était autrement, la quasi-totalité de la culture universelle commencerait à être inexplicable, mythologies, doctrines, pharmacopées, fausses sciences et sciences fausses. Tant que nous parlerons vérité, nous ne comprendrons rien à la culture et nous ne parviendrons pas à avoir sur notre époque le même recul que nous avons sur les siècles passés où l'on a parlé mythes et dieux.

Glossaire

Hagiographie : littéralement « histoire sainte », par extension, textes érigeant en exemple la vie des « saints »

Anachorètes : moines vivant en dehors (le « a » est privatif, en grec) d'une communauté. Même signification qu'ermite

Cénobites : moines vivant (cf. Bio = vie) en communauté (koïnè)

Céphalophore : portant sa tête, mais après décapitation, donc ailleurs que sur les épaules, sinon, il n'y aurait rien de miraculeux...

Sauroctone : tueur de dragons (cf. sauros, présent dans dinosaure, littéralement « Léopard terrible ». On trouve également l'orthographe « sauroctone », mais la première est conforme à l'étymologie.

Curragh : L'orthographe « currach » se rencontre également, ainsi que « coracle », usité au Pays de Galles, où il désigne une embarcation à une ou deux places, que l'on trouve aussi en Irlande, destinée à une navigation sur les lacs et rivières. Le « curragh », ainsi que l'expérience l'a démontré au cours des siècles, est adapté à la navigation en haute mer.

Chthonien : appartenant au monde souterrain

Bibliographie

- Les saints bretons ---- Louis Pape, éd. Ouest France
- Les vies de saints bretons durant le haut Moyen Age - Bernard Merdrignac éd. Ouest France Université
- Les origines de la Bretagne – Léon Fleuriot, éd. Payot
- La Bretagne des saints et des rois - André Chèdeville - Hubert Guillotel Ed. Ouest France
- Toute l'Histoire de Bretagne - ouvrage collectif éd. Skol Vreizh
- Saint Samson et Arthur Roi par Daniel Giraudon et Louis Lemoine Editions du Patrimoine, Pleumeur Bodou, 1993
- Britain and the western seaways E.G Bowen, Thames and Hudson
- Saints, Seaways and Settlements E.G. Bowen - University of Wales Press Le Voyage du Brendan Tim Severin, Albin Michel
- Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ? Paul Veyne Editions du Seuil (essais - points)